



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Patrimoine
culturel
immatériel

Atelier

ITH/17/WOR/2
Paris, France
Original : Anglais

Intégrer le patrimoine culturel immatériel dans l'éducation

Réunion intersectorielle avec les instituts et les programmes pour l'éducation

17–19 mai 2017, Paris, France

Rapport de synthèse

1. Introduction et objectifs

Du 17 au 19 mai 2017, la Section du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO a organisé une réunion intersectorielle sur l'« Intégration du patrimoine culturel immatériel dans l'éducation » au Siège de l'UNESCO. La réunion a rassemblé 40 collègues issus des Secteurs de l'éducation et de la culture (instituts pour l'éducation, bureaux hors Siège et Siège).

La Section du patrimoine culturel immatériel a convoqué cette réunion dans le cadre du prochain programme quadriennal de l'UNESCO (2018-2021), comme un premier pas vers le développement de nouveaux partenariats avec des programmes éducatifs pertinents. Plus précisément, la réunion avait pour objectifs principaux :

- la création d'une vision conceptuelle partagée de l'interface entre patrimoine culturel immatériel et éducation ;
- le partage d'expériences concrètes, passées et en cours, pertinentes pour l'intégration du patrimoine culturel immatériel dans l'éducation ;
- une discussion sur le suivi de l'ODD 4 et le patrimoine culturel immatériel ; et
- la définition de domaines d'action et de collaboration stratégiques pour 2018-2021.

Pendant trois jours, des collègues issus aussi bien du Secteur de la culture que du Secteur de l'éducation se sont relayés pour animer les différentes séances, ont présenté les points de vue et les projets pertinents et ont engagé des discussions plénières et de groupe. Le présent rapport synthétise ces exposés et ces discussions et propose des domaines d'action future.

2. Créer une vision conceptuelle partagée

La réunion s'est ouverte par des remarques de Jyoti Hosagrahar, Directrice de la Division de la créativité, et de Christopher Castle de la part de la Directrice de la Division pour l'inclusion, la paix et le développement durable. Gwang-Jo Kim, Directeur du Bureau de l'UNESCO à Bangkok et du Bureau régional pour l'éducation, a prononcé un bref discours liminaire dans lequel il a souligné que c'était le moment propice pour promouvoir l'intégration du patrimoine culturel immatériel dans l'éducation afin de relever le défi d'une éducation de qualité.

Après ces remarques, Tim Curtis, Secrétaire de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, a brièvement présenté le patrimoine culturel immatériel (PCI) et la Convention de 2003, notamment les cinq domaines qu'elle énonce (les traditions orales ; les arts du spectacle ; les pratiques sociales, rituels et événements festifs ; les connaissances concernant la nature et l'univers ; et les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel). Il a rappelé que la Convention comprend la transmission par l'éducation formelle et non formelle comme mesure de sauvegarde

(article 2.3) et appelle les États parties à « assurer la reconnaissance, le respect et la mise en valeur du patrimoine culturel immatériel dans la société » grâce aux programmes éducatifs (article 14).

L'exposé a souligné que la transmission intergénérationnelle est le principe fondamental de la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel et la condition essentielle de sa viabilité. Par le passé, la transmission intergénérationnelle était principalement assurée par les modes de transmission traditionnels intégrés à la vie quotidienne des individus. Cependant, ces modes de transmission sont de plus en plus affectés par des causes multiples. Dans ce contexte changeant, la responsabilité éducative et la transmission des pratiques, des savoirs et des savoir-faire ne sont plus la prérogative des seules familles et communautés. Celles-ci la partagent avec les institutions publiques. De ce fait, l'éducation formelle et non formelle peut jouer un rôle essentiel dans la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Toutefois, les systèmes éducatifs n'accordent généralement pas toute l'attention nécessaire au rôle important qui peut être le leur en matière de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Ils n'ont pas non plus tiré parti de l'immense potentiel que représente le patrimoine culturel immatériel pour améliorer la qualité et la pertinence de l'éducation.

Lydia Ruprecht a introduit une perspective éducative en présentant les avancées de la Section de l'éducation en matière de développement durable et de citoyenneté mondiale. Elle a partagé avec l'auditoire la nouvelle approche du Secteur de l'éducation pour traiter ces deux sujets. Elle a rappelé à ses collègues que si l'intégration du PCI dans l'éducation peut recouper différents programmes éducatifs, l'un des points de départ importants de nos échanges est la cible 4.7 des Objectifs de développement durable, qui inclut la « promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable ».

Lydia Ruprecht a vu de nombreuses possibilités de synergies et de domaines de collaboration entre l'éducation et le PCI. Par exemple, il est possible d'associer l'éducation à la citoyenneté mondiale à la prévention de l'extrémisme violent par l'éducation, sur laquelle une grande partie du travail de la Section est actuellement centrée. Le PCI et l'éducation au développement durable sont aussi intimement liés au contexte des communautés locales et à leurs savoirs traditionnels en matière de modes de vie durables.

Liens entre patrimoine culturel immatériel et éducation

Après avoir posé le cadre des discussions à l'aide des points de vue des deux Secteurs, les participants se sont répartis en petits groupes. Ils ont été priés de réfléchir à deux questions :

- Quels sont les liens qui unissent le PCI et l'éducation ?
- Comment faites-vous le lien avec votre travail dans l'éducation ?

Les groupes ont rapporté en séance plénière quelques points essentiels ressortis de la discussion :

- La transmission, qui est en elle-même l'éducation, est un aspect essentiel de la sauvegarde du PCI (transmettre des savoirs et des savoir-faire d'une génération à l'autre). Elle représente souvent l'éducation informelle qui a eu cours dans les communautés.
- Dans certains cas, le fait d'aller à l'école perturbe la transmission traditionnelle au sein de la communauté.
- Si les pays ne font pas toujours référence au « patrimoine culturel immatériel », ils peuvent avoir déjà intégré ces concepts dans l'éducation.
- Les programmes d'enseignement sont souvent déconnectés de la vraie vie des élèves et ce qui leur est enseigné peut manquer de pertinence pour eux.
- Les jeunes peuvent avoir l'impression que l'éducation ne prend pas en compte ce qu'ils sont et ne reconnaît pas leur identité. Intégrer le PCI dans l'éducation – et ainsi reconnaître la diversité non comme un problème mais comme un élément enrichissant pour l'éducation – pourrait donner aux élèves un sentiment de fierté et de légitimité.

- Les parties prenantes expriment de plus en plus le besoin de relier l'éducation aux communautés. L'intégration du PCI dans les programmes éducatifs est un moyen de recréer ce lien.
- Parce qu'ils ont un rôle majeur à jouer, notamment en matière de sensibilisation, les enseignants doivent être convaincus du bien-fondé d'intégrer le PCI dans l'éducation.
- D'autres approches (enseignement des arts, éducation au patrimoine, etc...) présentent des similitudes avec l'intégration du PCI dans l'éducation, mais ce qui les différencie essentiellement ici, c'est l'accent mis sur la transmission. Le fait d'être éduqué dans sa langue maternelle est également pertinent et associé à l'intégration du PCI dans l'éducation.
- Toute approche doit tenir compte de la diversité des origines socioculturelles des apprenants.
- Le PCI peut être une matière, mais il peut également servir de levier pour accroître la pertinence et la qualité de multiples disciplines.
- Une partie du patrimoine immatériel pourrait être utile à l'enseignement de valeurs et de compétences sociales comme l'esprit critique.
- Il existe des possibilités de relier et de porter le travail de plusieurs programmes éducatifs, comme par exemple l'ECM et l'EDD.

3. Partager des expériences concrètes

La Section du patrimoine culturel immatériel a invité plusieurs collègues à partager les projets pertinents, passés ou en cours, associés à l'intégration du PCI dans l'éducation, et ce dans le but d'en tirer des enseignements et d'inspirer de futurs travaux.

Promouvoir le patrimoine culturel immatériel pour que les éducateurs renforcent l'éducation au développement durable dans la région Asie-Pacifique

Vanessa Achilles (Bureau de l'UNESCO à Bangkok) a présenté une première expérience concrète sous la forme d'un récent projet pilote ayant impliqué quatre pays d'Asie-Pacifique (Ouzbékistan, Pakistan, Viet Nam et Palaos). Le projet a adopté une approche inter-secteurs et inter-bureaux pour l'intégration du PCI, ainsi que des principes de l'EDD, dans l'enseignement et l'apprentissage de l'éducation formelle. À l'aide d'une approche novatrice, le projet a identifié, grâce à une cartographie et une analyse, des points d'entrée dans les programmes existants. Il a ensuite élaboré des plans de cours appropriés qui, tous, intègrent des sujets, des pratiques du PCI (identifiées avec des partenaires locaux) et des principes de l'EDD. Dans un cours de sciences naturelles par exemple, des chants communautaires associés aux récoltes ont été utilisés pour découvrir l'agriculture et le cycle des moissons, en intégrant le principe de l'EDD d'une agriculture durable.

Le projet a produit de nombreuses ressources pédagogiques (directives à l'intention des enseignants localement adaptées, exemples de plans de cours, manuels, etc...). Les expériences et les enseignements tirés de ce projet par les pays pilotes ont été synthétisés sous forme de consignes à l'intention des éducateurs¹, consignes qui proposent d'intégrer par étapes le PCI dans l'éducation (voir la figure 1 ci-dessous).

1. UNESCO. 2015. *Learning with Intangible Heritage for a Sustainable Future: Guidelines for Educators in the Asia-Pacific Region (Apprendre avec le patrimoine immatériel pour un avenir durable : directives aux éducateurs de la région Asie-Pacifique - Non traduit en Français)*

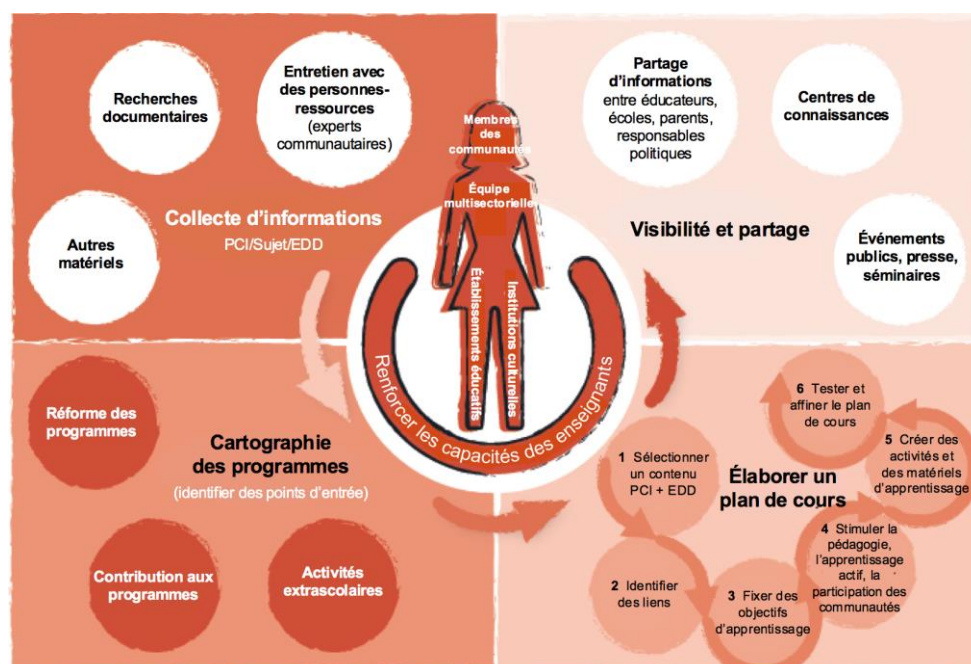


Figure 1. Étapes de l'intégration du PCI dans l'éducation.

Au cours de la séance de questions/réponses, il a été dit que ce projet était axé sur l'intégration du PCI dans les plans de cours de différents domaines du programme au lieu de se concentrer sur une réforme nationale des programmes, plus compliquée et qui nécessiterait plusieurs années. Certaines questions ont tourné autour du rôle des enseignants dans le projet. Vanessa a souligné leur importance et expliqué que la formation des professeurs au début de chaque projet pilote couvrait les concepts de PCI et d'EDD, de même que la formation aux pédagogies centrées sur l'apprenant. Les enseignants ont ensuite rédigé eux-mêmes les plans de cours en les adaptant aux savoirs repérés dans la communauté en question.

Les participants à la réunion ont également reconnu qu'il pourrait être intéressant de répliquer ce projet dans une autre région ou de le développer à plus grande échelle, ce qui pourrait représenter un important domaine de collaboration intersectorielle avec le Secteur de l'éducation. En même temps, les participants ont reconnu qu'il faudrait faire preuve de prudence lorsque le projet passerait à une échelle supérieure car ce modèle doit être personnalisé.

Repenser l'apprentissage dans un monde complexe

La seconde présentation a fait intervenir des collègues du Siège et de deux bureaux hors Siège impliqués dans un programme de recherche intitulé « Rethinking learning in a complex world » (« Repenser l'apprentissage dans un monde complexe », non traduit en Français). Sobhi Tawil a présenté la raison d'être de ces travaux, exposé les tendances qui sont en train d'entraîner une contradiction croissante dans le monde d'aujourd'hui et reconnu que l'apprentissage se déroule maintenant dans un environnement de plus en plus complexe.

En réponse, l'UNESCO a publié en 2015 un document de réflexion sur le thème « repenser l'Éducation » qui reformule le but de l'éducation d'une manière plus globale.² Ce texte réaffirme l'approche humaniste de l'éducation, qui vise à mettre en valeur et à préserver la dignité et les capacités de l'être humain par rapport aux autres et à la nature. La présentation a relaté l'importance de reconnaître non seulement les systèmes de valeur dominants, mais également la diversité des expériences vécues.

Dans le cadre de ce projet, et en collaboration avec le Siège, le Bureau de l'UNESCO à Santiago a réalisé une étude sur les savoirs autochtones et les politiques éducatives en Amérique latine.

2. UNESCO. 2015. *Repenser l'Éducation : Vers un bien commun mondial ?*

Ce travail, présenté par Cecilia Barbieri, a récemment été publié.³ L'étude avait pour objectif de « mener une analyse exploratoire de la manière dont la vision du monde et les concepts culturels autochtones de la connaissance ont influencé et peuvent influencer les politiques éducatives régionales ».

Trois pays ont servi d'études de cas : la Bolivie, l'Équateur et le Pérou. Ils ont tous trois traversé des périodes d'importantes réformes ayant repensé la manière dont les systèmes de savoirs autochtones sont pris en considération dans les politiques et les pratiques éducatives. Plusieurs exemples ont été partagés ; ainsi, au Pérou, il existe des calendriers autochtones : ce sont des calendriers scolaires comportant aussi des événements importants associés à la vie communautaire et auxquels les élèves participent également.

Un second collègue issu d'un bureau hors Siège, Gwang-Chol Chang, du Bureau de l'UNESCO à Dakar, a présenté une étude en train d'être réalisée par ce même bureau et intitulée « Harnessing cultures to advance education in sub-Saharan Africa » (« Tirer parti des cultures pour faire avancer l'éducation en Afrique subsaharienne », non traduit en Français). Cette étude vise à rassembler des exemples concrets de biens culturels et de valeurs traditionnelles ayant exercé une influence et dont on a tiré parti pour enrichir les politiques et les pratiques éducatives en Afrique.

La présentation a dressé une liste de sept conclusions préliminaires ; parmi elles figure une étude indiquant que les systèmes éducatifs africains (formels, non formels et informels) sont antérieurs au colonialisme. Les conclusions détaillées de l'étude seront communiquées dans un prochain rapport. Enfin, un projet de cadre conceptuel et théorique visant à permettre l'intégration effective des biens culturels africains dans les systèmes éducatifs a été partagé.

Tout au long des exposés, plusieurs points pertinents sur l'intégration du PCI dans l'éducation ont été soulignés, notamment l'implication des communautés concernées, les questions touchant aux enseignants (rôle, qualifications, formation), le lien avec l'éducation dans la langue maternelle, l'importance d'intégrer le PCI dans tout – de l'approche pédagogique à l'évaluation des acquis – et, d'une manière générale, la nécessité de poursuivre les travaux de recherche.

Projets sur l'éducation autochtone : Systèmes de savoirs locaux et autochtones (LINKS)

Douglas Nakashima, du programme Systèmes de savoirs locaux et autochtones (LINKS), a présenté une dernière expérience concrète. Il a commencé par donner des éléments de contexte pour situer LINKS, qui a démarré à titre d'initiative intersectorielle.

La présentation a exposé les points essentiels à prendre en considération, en puisant dans les expériences de LINKS sur plusieurs projets relatifs à l'éducation autochtone. Les savoirs locaux et autochtones sont transmis de génération en génération, chacune d'entre elles s'adaptant et s'appropriant ces savoirs. Par le passé, la transmission intergénérationnelle était assurée par les communautés ; aujourd'hui, cependant, les processus de transmission traditionnels sont mis à mal par la scolarisation des enfants.

Les systèmes d'éducation formelle contribuent davantage à faire disparaître les langues et les savoirs autochtones lorsque leur contenu est déconnecté de la réalité quotidienne des enfants, ce qui discrédite le savoir des parents. Cela ne veut pas dire que l'éducation formelle ne soit pas extrêmement importante, mais plutôt qu'il faut trouver un meilleur équilibre. Toutefois, associer l'école aux savoirs intégrés dans la communauté suppose que les professeurs assument un nouveau rôle qui s'apparente davantage à celui d'un animateur – un changement auquel ils peuvent se montrer rétifs.

Enfin, la question de l'importance de la langue et du contenu a été abordée. Utiliser sa langue maternelle comme langue d'instruction est essentiel ; cependant, la traduction de matériels dans les langues autochtones nécessite aussi de comprendre les concepts qui font partie intégrante de la culture. Ainsi, dans la vision du monde des Inuits, il n'existe pas de traduction simple du mot

3. UNESCO. 2017. *Indigenous Knowledge and practices in Education in Latin America: Exploratory analysis of how indigenous cultural worldviews and concepts influence regional educational policy (Savoirs et pratiques autochtones dans l'Éducation en Amérique latine : Analyse exploratoire de la manière dont la vision du monde et les concepts culturels autochtones influencent les politiques éducatives régionales - Non traduit en Français)*

« poisson » car cela dépend s'il s'agit d'un poisson marin ou d'eau douce. Si l'on ne comprend pas une culture et la manière dont ses représentations du monde sont structurées, il est possible de commettre, par inadvertance, des erreurs lorsqu'on élabore des matériels éducatifs.

Des exemples tirés de trois projets ont permis de contextualiser cet exposé. Le premier projet impliquait l'élaboration de matériels éducatifs mayangna au Nicaragua.⁴ En se fondant sur deux volumes enregistrés de savoirs mayangna, des manuels ont été élaborés à l'intention des professeurs et des élèves et plusieurs ateliers de formation ont eu lieu pour tester les matériels avec les enseignants mayangna. Ce projet a adopté une approche similaire à celle du précédent projet réalisé dans la région Asie-Pacifique, en ce qu'il a cherché des moyens de s'intégrer dans le programme déjà existant. Les deux autres projets partagés avec les participants à la réunion concernaient, pour l'un, l'élaboration d'un wiki marovo incluant des plans de cours (basés sur « The Reef and Rainforest: An Encyclopaedia of Marovo Lagoon, Solomon Islands »,⁵ non traduit en Français) et, pour l'autre, la mallette pédagogique « The Canoe is the People »⁶ (non traduit en Français).

4. Discussions thématiques

Au cours de la séance qui a suivi, les échanges de la réunion se sont orientés sur d'autres thèmes du programme éducatif pour explorer de possibles synergies. Les participants se sont répartis en quatre groupes, chacun d'eux abordant un domaine du programme avant de le présenter en séance plénière.

L'Enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP)

Le premier groupe a abordé l'Enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP). Il a identifié trois des domaines du PCI issus de la Convention de 2003 (article 2) directement liés à l'EFTP – les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel, les arts du spectacle et les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers.

Ces collègues ont mis à jour un lien entre PCI et EFTP concernant les moyens de subsistance – ces derniers dépendant du PCI pour de nombreuses personnes. En examinant l'EFTP et le PCI, on s'aperçoit donc qu'il existe une dimension économique et qu'il est possible de relier un savoir à une qualification. Dès lors, la question est de savoir comment préserver l'équilibre entre la signification sociale et le bien économique. L'un des moyens proposés consiste à souligner la dimension communautaire de l'EFTP.

Enfin, le groupe a reconnu que grâce à l'EFTP, il existe un lien entre patrimoine matériel et immatériel en termes de savoirs nécessaires à leur préservation. Les membres du groupe ont pris pour exemple le séisme qui a frappé le Népal, où la reconstruction a été associée à des pratiques du PCI. Globalement, l'EFTP a été identifié comme un vecteur de transmission important.

La prévention de l'extrémisme violent par l'éducation

Le deuxième groupe s'est penché sur la manière dont le PCI peut contribuer au travail de l'UNESCO en matière de prévention de l'extrémisme violent par l'éducation. L'éducation ne peut en elle-même empêcher les individus de s'engager dans l'extrémisme violent, mais elle peut créer un climat propice à sa prévention. Le groupe a discuté des moyens de cultiver ce climat grâce :

- à la création d'un environnement inclusif ;
- à la garantie que les écoles sont des zones sûres et exemptes de violence ;
- au renforcement de la résilience et de la capacité à faire face à l'adversité ;
- au soutien des jeunes vulnérables ; et
- à la création de partenariats.

4. <http://www.unesco.org/new/fr/natural-sciences/priority-areas/links/knowledge-transmission/projects/mayangna/>

5. <http://www.unesco.org/new/en/natural-sciences/priority-areas/links/knowledge-transmission/projects/mar>

6. <http://www.unesco.org/new/fr/natural-sciences/priority-areas/links/knowledge-transmission/publications/multimedia/canoe-is-the-people/>

L'un des points saillants de la discussion a été de dire que les extrémistes violents ne visent pas seulement le patrimoine matériel. Les pratiques culturelles traditionnelles constituent souvent l'une de leurs premières cibles. Dans de nombreux contextes, par exemple parmi les communautés immigrées ou dans les pays où le système éducatif présente encore des caractéristiques remontant à la période coloniale, les jeunes peuvent sentir diminuer leur sentiment d'identité et d'appartenance, ce qui peut accroître leur frustration et leur sentiment de privation – créant ainsi un terrain fertile pour la radicalisation.

Ayant pris en compte l'ensemble de ces facteurs, le groupe a souligné que le PCI pouvait être un outil de lutte contre l'extrémisme violent par l'éducation. À cet égard, trois idées principales ont émergé :

- **le PCI comme ressource** : Les éléments du PCI sont complexes et divers, ils reflètent la nature des communautés dont ils émanent. Ces éléments constituent un groupe de ressources qui peuvent enrichir le contenu éducatif et aider à développer certaines compétences et certains savoir-faire. À titre d'exemple, les enseignants pourraient intégrer à leurs cours les méthodes traditionnelles de résolution des conflits ou choisir d'y inclure des éléments du PCI qui génèrent une pensée critique.
- **le PCI peut augmenter la pertinence** : Lorsqu'une réflexion attentive a été consacrée au fait de savoir quels éléments du PCI intégrer dans l'éducation, ils peuvent accroître la pertinence du contenu, des politiques, des pratiques, etc..., et par là même, contribuer à améliorer l'apprentissage.
- **le PCI contribue à renforcer la résilience** : Valoriser le PCI par l'éducation peut renforcer la résilience. Lorsque le PCI agit comme un outil de résilience, il peut jouer un rôle important dans la prévention de l'extrémisme violent. Le PCI est un moyen de renforcer le sentiment d'appartenance à une communauté. Même le simple fait que les élèves sachent qu'ils viennent en classe avec leur PCI et en aient conscience représente un pas très important. En outre, intégrer le PCI dans l'éducation peut potentiellement restaurer les liens des communautés et des individus avec les institutions publiques. Mettre en contact les écoles et les communautés est fondamental et peut entraîner de nombreux effets positifs.

De façon générale, le groupe a jugé possible d'associer le PCI au travail de l'UNESCO sur la prévention de l'extrémisme violent dans l'éducation et sur l'éducation au développement durable, et il a estimé qu'il fallait approfondir les recherches en la matière.

L'inclusion et l'égalité des genres

Le troisième groupe a examiné les liens entre le PCI, l'inclusion et l'égalité des genres dans l'éducation. L'intégration du PCI dans l'éducation peut se centrer sur l'apprenant en valorisant les savoirs et savoir-faire de sa culture, qu'il amène déjà avec lui.

Les collègues du troisième groupe ont souligné que dans certains cas, les systèmes coloniaux/post-coloniaux ont déconnecté les écoles des communautés. Comme le groupe ayant abordé la PEV, ce groupe a estimé que le PCI pouvait servir de pont entre l'école et la société. Cependant, le groupe a également reconnu que la démarche de rapprochement entre écoles et communautés devrait varier en fonction de la diversité des origines socioculturelles des apprenants.

Le groupe a suggéré que, lorsqu'on analyse l'inclusion et la façon dont chacun peut être inclus dans le processus d'apprentissage, il ne faut pas toujours mettre « à part » le PCI, car il peut aussi faire partie de la pédagogie. Le groupe a eu l'idée d'élaborer dans les classes une charte de respect et d'acceptation multilatérale qui inclurait l'apprenant. Échanger sur les pratiques et les expressions culturelles pourrait aider les apprenants à identifier les points qui les rapprochent et mieux aider les élèves à comprendre et apprécier les autres.

Les problèmes et les tensions autour de l'égalité des genres et du patrimoine culturel immatériel ont également été abordés au cours de la discussion. Par exemple, certaines pratiques du patrimoine immatériel peuvent être perçues comme renforçant – ou renforcent de fait – l'inégalité entre les genres. Tout en reconnaissant et en respectant le caractère contextuel du PCI et le fait que sa signification et son importance font partie d'un système socioculturel plus vaste, les

apprenants doivent avoir la possibilité, dans le monde d'aujourd'hui, d'assimiler, de discuter et de se livrer à une réflexion critique de cette notion. Ces questions peuvent faire l'objet de discussions dans les salles de classe et, à leur tour, déclencher des débats parallèles dans les communautés. Ces échanges de points de vue peuvent être utiles pour favoriser le respect du PCI de l'autre ainsi que la pensée critique concernant le PCI – ces compétences ayant de l'importance pour assurer un avenir durable. En séance plénière, les collègues du troisième groupe ont rappelé qu'aux termes de la Convention de 2003, « seul sera pris en considération le patrimoine culturel immatériel conforme aux instruments internationaux existants relatifs aux droits de l'homme » (article 2).

En conclusion, les rapports entre PCI, inclusion et égalité des genres dans l'éducation doivent être étudiés plus avant, en prenant en compte les défis identifiés.

Le perfectionnement des enseignants

Le dernier groupe a examiné la question du perfectionnement des enseignants. La discussion s'est essentiellement concentrée sur le rôle de l'enseignant dans l'intégration du PCI dans l'éducation. Le groupe a reconnu que dans certains cas, le PCI était déjà utilisé en classe par les enseignants, mais qu'ils pouvaient ne pas en avoir conscience en tant que tel. Les professeurs eux-mêmes forment un groupe diversifié avec des besoins différents auxquels il convient de répondre. En conséquence, il faut prendre en considération différents aspects ayant une influence sur le perfectionnement des enseignants (motivation, autonomisation, soutien, respect, possession de « leur » classe).

Le groupe a reconnu que les enseignants, lorsqu'ils intègrent le PCI dans l'éducation, peuvent avoir besoin d'endosser un rôle différent. Les savoirs associés au PCI sont ancrés dans la communauté et non chez l'enseignant, ce qui constitue un changement de perspective. L'enseignant a été formé pour diffuser des connaissances, mais lorsqu'il intègre le PCI dans l'éducation, il peut être davantage assimilé à un animateur. À cet égard, il est très important d'impliquer la communauté et de reconnaître que les élèves en savent souvent davantage sur le PCI que leurs professeurs.

Le groupe a également identifié des difficultés, ayant trait par exemple à l'environnement d'apprentissage. Il en est parfois de même de l'éducation dans la langue maternelle : même si les enseignants peuvent soutenir l'intégration du PCI, l'atmosphère qui règne dans l'école peut ne pas y être favorable. Enfin, le groupe a mentionné que les professeurs jouent parfois un rôle de frein qui, intentionnellement ou non, peut s'avérer préjudiciable au PCI.

Pour terminer, le groupe a estimé que les enseignants avaient un rôle important à jouer en matière d'intégration du PCI dans l'éducation et qu'ils auraient besoin de plus d'outils pour être en capacité de le faire efficacement.

5. Définir des domaines d'action et de collaboration possibles pour 2018-2021

Le patrimoine culturel immatériel et le suivi de la cible 4.7 des ODD

Pour démarrer la séance sur le suivi, Alexander Leicht a fourni des informations actualisées sur le suivi de la cible 4.7. Cette cible est associée à un indicateur officiel global, ainsi qu'à plusieurs indicateurs thématiques (26-29) que les pays ne sont pas obligés de suivre mais auxquels ils peuvent avoir recours.

Le suivi de l'indicateur global s'appuie sur le mécanisme de rapports qui existe pour la Recommandation sur l'éducation pour la compréhension, la coopération et la paix internationales et l'éducation relative aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales (1974) ; il est en effet compatible avec les concepts contenus dans la cible 4.7. Tous les 4 ans, les États membres fournissent à l'UNESCO des rapports sur la Recommandation. Fait important pour le sujet de la réunion, le formulaire de rapport comporte cinq questions axées sur la culture et la diversité culturelle.

L'UNESCO a commandé un examen d'anciens rapports nationaux sur la mise en œuvre de la Recommandation de 1974 pour les cycles de rapports pour lesquels les données sont disponibles

(cycles 3-5). Cette étude, ainsi que d'autres données pertinentes, ont été partagées sur le site internet de la cible 4.7 : Apprendre à vivre ensemble de manière durable (ODD 4.7) : tendances et progrès accomplis : <https://fr.unesco.org/gced/sdg47progress>

Le second exposé, fait par Tim Curtis, a décrit les premiers stades de l'élaboration d'un cadre de résultats pour la mise en œuvre de la Convention de 2003. Une première réunion d'experts a mis au point une cartographie des résultats qui a débouché sur un ensemble de 8 domaines thématiques et d'indicateurs correspondants, qui devaient être abordés en groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée. Le PCI et l'éducation sont l'un des domaines thématiques ayant été soumis aux États parties.

Des difficultés ont été mises à jour au cours de ce processus ; la principale d'entre elles a été d'appliquer la logique d'un cadre global de résultats à la complexité d'une Convention – un instrument normatif, ce qui est différent d'un programme limité dans le temps – engageant de multiples parties prenantes. Une difficulté d'ordre plus général se présente quand on réfléchit aux moyens de générer des données et d'obtenir des rapports périodiques pour exploiter son potentiel au maximum.

Au cours de la séance de questions/réponses, il a été souligné que, bien qu'il soit important d'aligner nos activités de sauvegarde, il faudra progresser avec habileté. Nous allons continuer à œuvrer pour remplir ces objectifs même au-delà de 2030 et nous devons nous concentrer sur des domaines de collaboration concrets, en gardant à l'esprit une transformation à long terme.

Des idées de travaux stratégiques pour intégrer le patrimoine culturel immatériel dans l'éducation

Suite à la discussion sur le suivi, le groupe a réfléchi à des activités intersectorielles concrètes qui pourraient être entreprises dans la perspective de 2018-2021. On compte parmi les domaines d'action proposés : les orientations conceptuelles, la recherche, les bonnes pratiques, les actions de plaidoyer, le suivi, les activités thématiques et les projets pilotes.

6. Conclusion

S'il est impossible de résumer en détail dans ce rapport l'ensemble des exposés et des discussions issus de ces trois jours, il importe de retenir quelques points clefs pour faire avancer ces travaux :

- L'ODD 4 et la Convention de 2003 (notamment l'article 2) constituent manifestement des points d'entrée pour des travaux intersectoriels.
- Le 39 C/5 offre des possibilités de travail intersectoriel autour de projets, de suivi et d'orientations conceptuelles, etc... (voir en annexe).
- Des initiatives peuvent approfondir les synergies entre le PCI et différents programmes et thèmes éducatifs comme, entre autres, l'EFTP, la prévention de l'extrémisme violent par l'éducation, l'inclusion et l'égalité entre les genres, l'éducation au développement durable et le perfectionnement des enseignants.

Pour ce qui est de faire avancer concrètement ces travaux, la liste suivante, dressée pendant la réunion, propose aux Secteurs de l'éducation et de la culture des domaines de collaboration et d'action stratégique pour l'avenir.

- **Orientations conceptuelles** : Élaborer un cadre conceptuel simple portant sur l'intégration du PCI dans l'éducation. Ce cadre pourrait inclure des concepts clefs et analyser la relation entre compétences/savoir-faire et PCI et entre PCI et divers programmes éducatifs thématiques. Des documents d'orientation pourraient également être élaborés sur des sujets spécifiques comme le PCI et l'EFTP.
- **Recherche** : Concevoir des activités de recherche telles qu'une méta-analyse sur les liens qui unissent le PCI et l'éducation et conduire des études d'évaluation d'impact (sur la manière dont les élèves apprennent, sur la façon dont le PCI soutient la transmission, etc...). Le PCI peut être intégré aux travaux de recherche en cours de l'UNESCO, comme par exemple la recherche sur la gouvernance éducative – c'est-à-dire la mondialisation et la privatisation, liées notamment à certaines formes de savoirs.

- **Bonnes pratiques** : Créer une plateforme pour collecter et diffuser des exemples, notamment audiovisuels, et élaborer une stratégie de gestion de la connaissance. Des exemples pourraient également être utilisés pour alimenter les plateformes existantes (à savoir l'ECM, l'EDD, la PEV).
- **Plaidoyer** : Produire des matériels de plaidoyer en langage simple/concret. Ces matériels pourraient aussi inclure du e-learning et des notes de politique. Des actions de plaidoyer peuvent également être menées par des événements tels que des conférences, des réunions du Comité intergouvernemental, la Conférence générale de l'UNESCO, etc...
- **Activités thématiques** : Faire le lien avec les initiatives existantes dans différents domaines thématiques et élaborer de nouveaux matériels/outils/initiatives fondés sur les besoins spécifiques ayant été identifiés. Ces activités pourraient inclure du matériel revu par des pairs pour y inclure le PCI, des liens avec les webinaires en cours, la diffusion des matériels de renforcement des capacités existants auprès de publics concernés par l'enseignement, l'intégration de l'éducation dans le conseil politique sur le PCI, l'élaboration de matériels pour en doter les enseignants ou la préparation d'une e-bibliothèque de ressources à leur intention.
- **Projets pilotes** : Mener des projets pilotes pouvant tirer parti de l'expérience de l'Asie-Pacifique et explorer de nouveaux domaines programmatiques, comme par exemple la prévention de l'extrémisme violent et l'EFTP. Les projets pilotes pourraient également examiner des méthodologies prometteuses telles que l'inventaire par les élèves du PCI de leur famille, ou l'accent mis sur des espaces d'apprentissage particuliers, comme par exemple les écoles du réSEAU ou les centres d'apprentissage communautaires.
- **Suivi** : Travailler ensemble pour parfaire les instruments de suivi respectifs et partager les progrès accomplis avec les publics clefs (grâce au site internet de la cible 4.7, par exemple).

L'un des principaux succès de la réunion a été d'identifier un intérêt commun, les Secteurs de l'éducation et de la culture ayant trouvé un vaste terrain d'entente pour de futurs travaux intersectoriels. À l'avenir, l'objectif est de développer des activités concrètes et pragmatiques qui aideront à atteindre le but ultime que représente l'intégration du PCI dans l'éducation.